



**Antennes relais de téléphonie mobile**  
**Compte rendu de la commission de concertation**  
**du 2 octobre 2023**

*Présents :*

Elus :

Mme Delphine JAMET  
Madame Sylvie JUSTOME

Opérateurs :

Orange : Madame Corinne MARTY  
Free Mobile : Monsieur Arnaud HENRI  
SFR : Monsieur Guillaume FAURE  
Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Madame Sophie LESCURE (Responsable Service une seule santé)  
Madame Celine MALLET (Service une seule santé)  
Monsieur Alexandre JUTEAU (Service une seule santé)  
Monsieur Christophe TROUILLET (Service Aménagement Numérique du Territoire)  
Monsieur Jean Philippe POUX (Service Aménagement Numérique du Territoire)

*Excusés :*

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Philippe LATRILLE (Directeur service Prévention)  
Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)  
Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)  
Madame Corinne LUTARD (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)  
Monsieur Marcel SOULETTE représentant « Consommation Logement et Cadre de Vie »  
(Représentant d'association de consommateurs)

Elus :

Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS  
Monsieur Stéphane GOMOT

Ouverture de la séance par Mme JAMET.

Monsieur Juteau présente les Informations relatives au déploiement de la 5G au niveau national (source ANFR, au 1<sup>er</sup> juin 2023) :

- 42 043 sites 5G sont autorisés en France par l'ANFR ;
- 33 092 sites 5G sont déclarés techniquement opérationnels par les opérateurs de téléphonie mobile.
- Sur le mois de septembre 2023, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 0,5 %.

Sur la Ville de Bordeaux, les installations suivantes sont recensées (toutes technologies confondues) :

- ORANGE : 84 sites dont 82 en service
- SFR : 65 sites dont 61 en service
- BOUYGUES : 83 sites dont 81 en service
- FREE : 62 sites dont 52 en service

Monsieur Juteau présente une actualité de l'ANFR avec le retrait temporaire du marché de l'IPHONE 12 pour non-conformité suite à un dépassement de la limite de débit d'absorption spécifique (DAS) : [lien d'accès](#)

Le vendredi 29 septembre 2023 l'ANFR a validé la mise à jour proposée par APPLE pour respecter le DAS localisé membre. Cette mise à jour doit être diffusée à tous les utilisateurs d'IPHONE 12.

Il est rappelé que l'ensemble des mesures réalisées par l'ANFR sont accessibles sur le lien suivant : <https://data.anfr.fr/>

L'ANFR a réalisé un recensement des points atypiques en France. Les mesures d'exposition supérieur ou égal à 6V/m sont recensés dans le lien ci-après : [lien d'accès](#)

Sur la période de janvier 2021 à décembre 2021 51 points atypiques ont été identifiés sur les 10 114 mesures effectuées en France. A bordeaux aucun point atypique n'a été relevé.

Monsieur Trouillet indique qu'un travail est en cours avec le laboratoire EXEM pour élargir les mesures de champ électromagnétique sur Bordeaux.

Des véhicules de service utilisés par les agents de la Ville de Bordeaux dans le cadre de leurs missions quotidiennes vont être équipés de différents capteurs.

L'exploitation des données doit permettre notamment :

- d'élargir les mesures d'exposition aux ondes en plus des capteurs déjà installés (observatoire des ondes) ;
- d'étudier la couverture des opérateurs sur le territoire ;

Deux secteurs géographiques sont privilégiés dans le cadre de cette expérimentation : Bordeaux Centre et le quartier Bastide.

La première phase expérimentale débutera en octobre 2023. Un retour sera réalisé dans les prochaines commissions. Il est prévu d'étendre à terme ces mesures au niveau métropolitain en cas de retour favorable.

Les opérateurs rappellent que l'ARCEP est d'ores et déjà missionnée pour évaluer la couverture des différents opérateurs. Ces derniers devant atteindre des objectifs de couverture réseau.

Les opérateurs souhaitent savoir si la méthode de mesure de la couverture par EXEM dans le cadre de cette expérimentation sera identique à celle utilisée par l'ARCEP, ou à défaut celle qui sera retenue. Monsieur Trouillet indique qu'il va prendre ces renseignements auprès du laboratoire.

Un second travail sera également mené pour cartographier tous les lieux dit « particuliers » (crèches, écoles...) à l'échelle de la métropole. Afin de faciliter l'éventuelle implantation d'antenne sur des sites métropolitains et d'orienter les opérateurs vers certains secteurs.

Un lien sera réalisé avec le service une seule santé qui a effectué un premier recensement en 2022 dans le cadre de la campagne de mesure lié au déploiement de la 5G à Bordeaux et qui fait réaliser des mesures pour chaque site identifié pendant les commissions de téléphonie.

Les opérateurs indiquent que les lieux particuliers présentés dans les DIM sont automatiquement indexés à une liste fournie par l'ANFR.

Un lien va être réalisé avec l'ANFR afin faciliter le travail de cartographie des sites particuliers et de prendre en compte les perspectives d'évolution des quartiers (création école...).

*La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur.*

Rappel : 3 gammes de fréquences différentes vont être utilisées par les opérateurs pour utiliser la 5G, avec des particularités et des échéances différentes (partage des fréquences utilisées actuellement pour la 4G (antennes fixes actuelles), fréquences autour de 3,5 GHz (antennes orientables), fréquences autour de 26 GHz (mini antennes, horizon 2ans minimum...))

Les opérateurs ont déposé 10 DIM pour cette commission :

- 9 DIM ont été déposés pour des nouvelles installations 2G/3G/4G/5G (2 pour BOUYGUES, 6 pour FREE, 1 pour SFR), soumis au dépôt d'une DP ;
  
- 1 concerne l'évolution d'un site existant pour leur permettre d'émettre en 5G pour BOUYGUES

**Les projets de modification ou de création de nouveaux sites situés à proximité de sites particuliers (crèches, écoles...) respectent les prescriptions réglementaires applicables aux antennes en matière de santé publique. Les niveaux de champs estimés par les opérateurs sont précisés pour chaque projet concerné dans les résumés ci-dessous.**

**La ville sollicite ensuite auprès de l'ANFR une mesure de champs pour chacun de ces projets proches d'établissements sensibles afin de vérifier les niveaux de champs émis après mise en service des sites.**

# **Projets Bouygues Commission octobre 2023**

## **COMMENTAIRES**

BOUYGUES présente 1 projet de modification d'une installation radioélectrique pour y permettre notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz et 2 projets d'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique.

## **NOUVELLES INSTALLATIONS**

### **2 projets**

#### **27 rue chantecrit :**

- DP nécessaire
- Antenne sur hauteur de 19,3m
- Pas d'établissement sensible à proximité

#### **52 rue mondenard**

- DP nécessaire
- Antenne sur hauteur de 15,55m
- Etablissements sensibles à proximité :
  - o Ecole Saint Gabriel, 68 rue Mondenard :
    - Estimation de champs reçus des antennes à faisceaux fixes : 0.09V/m, 0.20% norme
    - Dernière mesure réalisée par l'ANFR le 25/01/2023 avec un niveau global d'exposition de 0,46V/m
  - o Accueil mille couleur, 74B rue Mondenard :
    - Estimation de champs reçus des antennes à faisceaux fixes : 0.08V/m, 0.16% norme
    - Mail envoyé le 07/09/2023 à l'établissement pour réaliser une mesure
  - o MAM il était une fois, 11 rue Colbert :
    - Estimation de champs reçus des antennes à faisceaux fixes : 0.40V/m, 0.97% norme
    - Demande de mesure envoyée à l'ANFR le 07/09/2023
  - o Crèche petit bout chou 70 rue Modenard :
    - Estimation de champs reçus des antennes à faisceaux fixes : 0.09V/m, 0.20% norme
    - Pas de mesure demandée : l'établissement doit déménager en janvier 2024

## **MODIFICATION D'UNE INSTALLATION EXISTANTE**

### **1 projet**

#### **30 rue Vantrasson :**

- DP nécessaire
- Antenne sur hauteur de 21m
- Pas d'établissement sensible à proximité

# **Projets FREE Commission octobre 2023**

## **COMMENTAIRES**

FREE présente 6 projets de modification d'une installation radioélectrique pour y permettre notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz

## **NOUVELLES INSTALLATIONS**

### **6 projets**

#### **11 Rue Galilée :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 16,05m
- Pas d'établissement sensible à proximité

#### **44 Avenue du docteur Schinazi :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 27,73m
- Pas d'établissement sensible à proximité

#### **68 rue de la compagnie du midi :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 27,15m
- Pas d'établissement sensible à proximité
- Retour négatif des ABF par rapport à l'aspect extérieur des cheminées, le dossier sera modifié pour améliorer l'intégration paysagère

#### **Quai des chartrons, hangar 14 :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 13,15m
- Pas d'établissement sensible à proximité
- Retour négatif des ABF

#### **Résidence le santana, 83 Avenue General Leclerc :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 23,90m
- Pas d'établissement sensible à proximité

#### **Rue Lucie Aubrac :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 28,80m
- Pas d'établissement sensible à proximité

# **Projets SFR Commission octobre 2023**

## **COMMENTAIRES**

SFR présente 1 projet de nouvelle installation radioélectrique pour y permettre notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz

## **NOUVELLE INSTALLATION**

### **1 projet**

#### **42 Rue Peyronnet**

- DP nécessaire
- Antenne sur hauteur de 18,53m
- Etablissements sensibles à proximité :
  - 3evie (maison de retraite) : 42 rue Tauzia :
    - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 2,07 V/m, soit 5,04% par rapport au niveau de référence
    - Demande de mesure envoyée par mail le 18/09/2023
  - Collège Alienor d'aquitaine : 16 rue Don Devienne :
    - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 2,09 V/m, soit 5,9% par rapport au niveau de référence
    - Dernière mesure réalisée le 07/09/2022 avec un niveau global d'exposition de 3,99V/m

Un nouveau DIM sera présenté en raison de la modification des azimuts impactant légèrement les estimations du niveau maximum de champ reçu.